

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOH DIAGONE DAYORO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN précisément dans
la commune de COCODY ANGRE non loin de l'école
primaire FRED ET POPEE lot 59 ilot 10. 01 BP 5680
ABIDJAN 01., Lot 59, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOH DIAGONE DAYORO »

Objet : CONSTRUCTION GENERAL; -BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (BTP); VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION; IRRIGATION; CREATION DE CHATEAU D'EAU; CREATION DE PLANTATION; LOCATION-VENTE DE VOITURE;

AGENCE IMMOBILIERE; ACHAT ET VENTE DE TERRAIN; ACHAT VENTE DE BIEN IMMOBILIER; SUIVI COMPTABLE; RECHERCHE DE FINANCEMENT; TOUS TRAVAUX BATIMENT; PRESTATION DE SERVICES; DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN précisément dans

la commune de COCODY ANGRE non loin de l'école
primaire FRED ET POPEE lot 59 ilot 10. 01 BP 5680
ABIDJAN 01., Lot 59, Ilot 10

Dirigeant(s) M DIAGONE BI N'GUESSAN NARCISSE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02494 du 28/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 9959 ans

Dépôt au greffe n°32753/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

